

Communiqué de presse

Paris, le 25 mars 2013

MODALITES DE MISE A DISPOSITION DU DOCUMENT DE REFERENCE 2012 VALANT RAPPORT FINANCIER ANNUEL

La société annonce la publication de son Document de Référence 2012.

Le Document de Référence de l'exercice 2012 a été déposé le 20 février 2013 auprès de l'Autorité des marchés financiers (AMF) et a fait l'objet d'une substitution le 22 mars 2013.

Ce document est disponible sur les sites Internet de :

- CeGeREAL (www.cegereal.com), rubrique Média Center / Rapports
- l'AMF (www.amf-france.org).

Des exemplaires du Document de Référence sont également disponibles, gratuitement et sur simple demande, au siège social de la société :

CeGeREAL
21-25, rue Balzac
75008 Paris

Les documents suivants sont intégrés dans le Document de Référence :

- *le rapport financier annuel 2012 ;*
- *le rapport du Président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil d'administration et les procédures de contrôle interne ;*
- *les rapports des Commissaires aux comptes ;*
- *les informations relatives aux honoraires versés aux contrôleurs légaux des comptes ;*
- *le descriptif du programme de rachat d'actions ;*
- *le rapport du Conseil d'administration à l'assemblée générale du 26 juin 2013.*